

DEPARTEMENT DE HAUTE-LOIRE
Commune de VOREY sur ARZON

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24/10/2008

Madame le Maire a fait procéder aux votes souvent à la quasi unanimité dont voici les principales décisions. Une trentaine de vorezyens assistaient à ce Conseil.

Urbanisme, aménagement, tourisme, projets

- Madame le Maire a émis un avis favorable au permis de construire déposé par l'OPAC pour l'extension et la modernisation du foyer M.Goy. Une fois les demandes de subventions faites par l'OPAC, les travaux devraient débuter en juillet 2009
- Des nouveaux panneaux de signalisation seront mis en place au pont de Changeac, place Champagnac, route de La Reveyre, chemin des sources, chemin des gravières afin notamment de faciliter le stationnement et la sécurité
- La commune participera au coût des chantiers d'éclairage public et à la mise en place d'horloges à hauteur de 2 819,04 €
- La décision du Ministère pour la construction de la nouvelle gendarmerie devrait intervenir en février 2009
- Il ne sera pas fait usage du droit de préemption sur la parcelle AV 235 à Changeac
- Le Conseil décide de surseoir à l'approbation de la révision simplifiée n°5 du plan local d'urbanisme et de mener une réflexion sur le tracé de voirie et le devenir de ce secteur de Chaux
- La candidature de la commune a été retenue pour être ville étape du raid Transmassif qui se déroulera en avril 2009

Culture, éducation, action sociale

- Madame le Maire et ses adjoints ont participé à de nombreuses réunions organisées par les associations. Le travail associatif est dynamique ; les projets et manifestations à venir sont nombreux. Le calendrier des fêtes est affiché en mairie
- L'adjointe du patrimoine pour la bibliothèque municipale est recrutée à compter du 1^{er} novembre 2008 à mi-temps. Il s'agit d'Aurore Lebrat. Le Conseil sollicite l'aide du Département et de la DRAC pour financer son poste
- Les subventions sollicitées par les écoles L.Jouvet et Ste Thérèse sont accordées pour les classes de découvertes : 2 074 € à l'amicale laïque et 2 900 € à l'OGEC
- La commune participera aux dépenses de CLIS pour un enfant scolarisé au Puy

Questions diverses

- Le Conseil approuve la politique d'échanges amiables agricoles entre exploitants proposée par l'ADASEA
- Le Conseil statue favorablement sur le projet de groupement de maîtrise d'ouvrage pour l'entretien et la réfection de la voirie proposé par la DDE
- Madame le Maire fait part du souhait de l'entreprise SPCV d'acquiescer les bâtiments et les terrains du Clos Moulin ; les élus sont favorables
- L'ancien maire demande des nouvelles de l'audit. Madame le Maire informe les élus que le Trésorier payeur général devrait le transmettre sans tarder

Mairie de Vorey sur Arzon
Place de la Mairie
43800 VOREY SUR ARZON
☎ 04.71.03.40.39 / 📠 04.71.03.49.32
www.vorey.com
e-mail : mairie-de-vorey@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00